

# Matériel informatique - Comment choisir un modèle qui sera supporté ?

---

## ATTENTION !!!

**Veillez prendre note que ce site est remplacé par une nouvelle version.**

Pour y accéder : <http://services-ti.medecine.umontreal.ca>

**Vous pouvez copier ce lien et le mettre dans vos favoris**

**Ce site sera définitivement fermé à partir du 1<sup>e</sup> décembre 2019.**

Aucune mise à jour ne sera effectuée et les informations pourraient devenir erronées...

---

[Accueil](#) | [Services](#) | [Projets](#) | [FAQ](#) | [Chercher](#)

---

Si vous désirez que votre matériel informatique (ordinateur de table, portable ou imprimante) soit supporté par les TI de l'UdeM, vous devez choisir un modèle normalisé. Vous pouvez consulter l'information quand au soutien du matériel et les modèles supportés.

[Soutien à l'acquisition de matériel informatique \[BST\]](#)

- [Poste de travail bureautique \[TI\]](#)
- [Poste de travail non bureautique \[TI\]](#)

## Autres questions fréquentes dans ce domaine

---

- [Matériel informatique - Comment choisir un modèle qui sera supporté ?](#)
- [Poste informatique fourni par l'institution - À quoi ai-je droit ?](#)

[>>> Consulter la FAQ](#)

---

[Nous contacter](#) | [Lexique](#) | [Qui nous sommes](#)

Bureau des services technologiques de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal

modèle FAQ V.1.5